

	PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016 SEMAINE 31, 32, 33 et 34	E7-305-A
		Page 1 sur 43

	UN ETE AVEC LES MINIONS ET LES MONSIEUR MADAME !	E7-305-A
Site :	Cattenom	
Secteur :	3-12 ans	 Cattenom

SOMMAIRE

CARTE D'IDENTITE	3
I. ORGANISATEUR.....	3
II. ADRESSE SIEGE SOCIAL	3
III. IMPLANTATION.....	3
PREAMBULE.....	4
INTENTIONS EDUCATIVES.....	4
OBJECTIFS GENERAUX	4
OBJECTIFS SPECIFIQUES	4
OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION.....	5
I. ORGANISATION.....	5
1. Public :.....	5
2. Période :.....	5
3. Horaires :.....	5
II. MOYENS	6
1. Journée type	6
2. Vie quotidienne	6
a. Accueil du matin	6
b. Pause méridienne :.....	7
c. Temps calme et repos :.....	7
d. Accueil du soir et après-midi :	8
3. Axes de Travail / Thématique	8
4. Type d'activités et la nature	12
a. Activités libres.....	12
b. Activités improvisées	12
c. Activités dirigées.....	12
<input type="checkbox"/> Activités encadrées avec prestataires.....	10
<input type="checkbox"/> Grands jeux	20
<input type="checkbox"/> Mobilisation en fonction de la vie associative de la commune (RAS).....	21
<input type="checkbox"/> Mobilisation en fonction des opportunités (RAS)	21
<input type="checkbox"/> Sorties	21



□ Sports de nature (RAS)	22
III. ORGANISATION DE L'ESPACE	22
1. La structure :	22
2. Espaces occasionnels :	24
3. Structures ou lieux lors d'une prestation :	25
IV. DEPLACEMENT	26
1. A pieds :	26
2. Véhicule :	15
V. PROCEDURE HYGIENE.....	16
1. Mesure d'Hygiène en règle générale :	16
2. Le nettoyage des mains :	16
3. Réception des repas : (pour les personnes concernées)	17
4. Le service des repas	17
ENCADREMENT.....	18
I. FONCTION ET ROLE.....	18
II. COMPOSITION	19
III. LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES	19
IV. REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT	20
V. ORGANISATION DES REUNIONS PEDAGOGIQUES	20
VI. PAUSES.....	21
VII. EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA	21
1. Déroulement.....	21
2. Grille d'évaluation.....	36
SUIVI SANITAIRE.....	38
ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE	24
I. L'ACCUEIL	39
II. LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE	25
III. LES INFORMATIONS MEDICALES.....	39
IV. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS	26
1. Les objectifs	26
2. Les moyens	41
3. Organisation	41
V. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES	27
VI. BILAN.....	41
1. Avec les familles	41
2. Avec l'équipe.....	41
EVALUATION DU PROJET.....	42
I. QUE VA-T-ON EVALUER ?	28
II. OUTILS D'EVALUATION.....	28
EMARGEMENT.....	42



CARTE D'IDENTITE

I. ORGANISATEUR

L'association « **Les Catt'Mômes** » dont la mission est centrée sur l'accompagnement et l'encadrement d'enfants, développe ses actions dans le cadre de valeurs républicaines et démocratiques, dans le respect des droits de l'enfant et de l'homme et en s'opposant aux phénomènes d'inégalité, de ségrégation et d'exclusion.

Ces actions réunissent les conditions nécessaires au développement de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre éducatif, en complémentarité et partenariat de la famille, de l'école et du champ institutionnel et éducatif local.

II. ADRESSE SIEGE SOCIAL

Association les Catt'Mômes
3 rue Jacqueline Auriol
57570 CATTENOM

III. IMPLANTATION

L'association « Les Catt'Mômes » gère 7 sites sur le territoire communautaire de la CCCE en milieu rural sous le n° organisateur : **0570RG0355**

<i>N° déclaration</i>	<i>Adresse</i>	<i>Commune</i>	<i>Secteur</i>
0570355AP000615	Groupe scolaire « Michel de Montaigne », Allée du Bois	57570 BREISTROFF-LA-GRANDE	APS
0570355AP000715	Foyer Socio-Culturel, Ecole J-M PELT, place des Baillis	57570 RODEMACK	APS
0570355AP000815	2 rue Paul Verlaine	57570 MONDORFF	APS
0570355AP000815	Foyer Socio-Educatif, 5 rue de la Justice	57570 PUTTELANGE-LES-THIONVILLE	APS
0570355AP000915	0570355AP000915	57570 PUTTELANGE-LES-THIONVILLE	MR semaine paire
0570355AP0001015	0570355AP000915	57570 PUTTELANGE-LES-THIONVILLE	MR semaine impaire
0570355AP000315	3 rue Jacqueline Auriol	57570 CATTENOM	APS
0570355AP000415	3 rue Jacqueline Auriol	57570 CATTENOM	MR semaine paire
0570355AP000515	3 rue Jacqueline Auriol	57570 CATTENOM	MR semaine impaire
0570355CL000115	3 rue Jacqueline Auriol	57570 CATTENOM	AL Ados
0570355CL000215	3 rue Jacqueline Auriol	57570 CATTENOM	AL Enfants
0570355AP000615	14 Rue de Metz	57570 FIXEM	APS
0570355AP000615	6 rue de l'ancien Moulin	57570 GAVISSE	APS
0570355AP000615	3 place du foyer	57570 BEYREN LES SIERCK	APS



PREAMBULE

Les Centres de l'association Les Catt'Mômes accueillent en priorité les enfants de 3 à 12 ans, selon leur spécificité, leur rythme de vie et leur maturité. Certaines structures peuvent accueillir les adolescents, à condition de pouvoir leur proposer un local adapté et un encadrement professionnel.

Chaque mode d'accueil est présidé par une démarche pédagogique. Ainsi, le temps du repas par exemple a été pensé comme une action à part entière organisée autour d'un projet pédagogique spécifique.

INTENTIONS EDUCATIVES

L'association Les Catt'Mômes considère que chaque enfant selon ses spécificités doit devenir CITOYEN à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur de son développement et de celui dans lequel il évolue. Elle participe à son cheminement d'enfant à adulte.

Les objectifs éducatifs y sont déclinés ci-dessous :

- Permettre le développement intellectuel de l'enfant et du jeune,
- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression,
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente et leur donner envie de pratiquer plusieurs fois la même activité afin de progresser,
- Apprendre à partager, à s'entraider, à respecter les autres et le matériel,
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social ou virtuel,
- Préserver les notions de plaisirs, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou de ludique,
- Faciliter la participation de parents à des activités,
- Favoriser le lien social au sein de la commune et de la communauté de communes,
- Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité,
- Favoriser le lien social entre les partenaires, acteurs locaux ayant une incidence sur le développement de l'enfant et du jeune,
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène des structures d'accueil, ainsi que des ratios d'encadrement légaux.

OBJECTIFS GENERAUX

Pour cet Accueil de Loisirs de l'été, l'équipe d'animation a choisi d'axer son travail sur deux intentions éducatives du projet éducatif surlignées ci-dessus.

Trois objectifs généraux en découlent :

1. Organiser des semaines et projets à thèmes spécifiques
2. Développer la créativité
3. Développer un comportement de respect de la nature



OBJECTIFS SPECIFIQUES

1) Organiser des semaines et projets à thèmes spécifiques

- Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble
- Favoriser la socialisation
- Favoriser la découverte d'activités sportives et de plein air
- Permettre l'acquisition de connaissances et de techniques nouvelles

2) Développer la créativité

- Créer un univers avec des personnages connus et enfantins
- Développer l'imaginaire
- Apprendre aux enfants à utiliser différents matériaux, différentes matières et les associer

3) Développer un comportement de respect de la nature

- Sensibiliser les enfants à la nature
- Découvrir le monde de l'apiculture
- Découvrir et comprendre le fonctionnement d'une mare forestière

OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION

I. ORGANISATION

1. Public :

Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans de Cattenom et environs. Notre capacité d'accueil est de 100 enfants : 40 enfants âgés de 3 à 6 ans et 60 enfants âgés de 6 à 12 ans.

2. Période :

Accueil de loisirs de l'été : du 1 août au 26 août 2016.

3. Horaires :

Les horaires d'accueil sont de 8H00 à 18H00.

Une attention particulière sera faite pour respecter le rythme de l'enfant et répondre également à son attente.

II. MOYENS

1. Journée type

ACCUEIL DE LOISIRS	
8h00 à 9h00	Accueil échelonné des enfants Temps calme : moment de détente et de jeux intérieurs et extérieurs, (quand le temps le permet),
9h00 à 9h15	Rangement, séparation des groupes
9h15 à 9h30	Appel des enfants, explications des activités de la journée et forum
9h30	Eveil corporel / présentations des activités puis début des activités
11h15	Fin des activités, rangement, nettoyage du matériel Temps libre : moment de jeux intérieurs et extérieurs
Pause méridienne	Repas : 11h30 pour les maternelles Repas : 12h30 pour les grands
Jusqu'à à 14h00	Temps calme, lecture, sieste, détente
14h00	Reprise des activités
16h15	Fin des activités, rangement, nettoyage du matériel Préparation du goûter
16h30	Goûter commun
16h45	Forum : bilan de la journée avec les enfants
17h00 à 18h00	Départ échelonné des enfants Temps calme : moment de détente et de jeux intérieurs et extérieurs Rangement des locaux par les enfants et les animateurs

Cette journée est une journée type où l'enfant a la possibilité de se reposer ou de s'asseoir à tout moment. L'équipe d'animation respectera ce besoin et s'y adaptera.

2. Vie quotidienne

a. Accueil du matin

Les enfants arrivent suivant des horaires échelonnés et seront répartis dans les différentes salles d'activité. L'animateur leur proposera des activités comme la lecture, les jeux de société, le dessin et le coloriage. Chacun sera libre de s'adonner à ses propres envies. L'enfant pourra tout aussi bien jouer seul, s'il le souhaite (petites voitures, dînette, poupées...).

L'accueil du matin reste un temps assez calme pour permettre à l'enfant de démarrer sa journée tout en douceur.

Les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer et profiter également d'un espace vert. L'association a également depuis plusieurs années diversifié les jeux extérieurs (ballon, jeux, cordes à sauter, raquettes, échasses,...) pour que chacun puisse s'amuser librement.



b. Pause méridienne :

Le temps de la pause méridienne sera un temps éducatif.

Il faut **bien accueillir, bien nourrir, bien éduquer** pour faire en sorte que la « cantine » devienne un véritable « restaurant scolaire ».

L'enfant doit être dans les conditions que tout adulte attend de ce moment : détente, amitié, convivialité de l'accueil, qualité de l'alimentation...

Pour cela, les animateurs aménageront l'espace pour le rendre fonctionnel et adapté, aménageront les différents temps de service, feront participer les enfants, les responsabiliseront pour les valoriser.

L'après-repas est avant tout **un temps de détente** et de **libre épanouissement**.

Avant chaque prise de repas, l'équipe d'animation s'assurera que :

- Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se mettre à table afin d'éviter les allers et venues durant le repas.
- Les enfants puissent s'installer à une table suivant leurs affinités, dans la mesure du possible. Toutefois, l'animateur se verrait contraint de changer de table un enfant qui perturberait le bon déroulement du repas.
- Les enfants soient accompagnés à chaque table par un animateur.

Au cours du repas l'animateur veillera à ce que chaque enfant :

- Ait au moins un apport conséquent au moment de la prise du repas.
- Goûte aux aliments qu'il ne connaît pas afin de lui faire éventuellement apprécier.
- Ne joue et ne gaspille pas la nourriture.

Après le repas, les enfants auront le choix de pratiquer :

- Des activités (jeux de société, lecture, dessin, chant, jeux de mimes...) afin qu'ils puissent se détendre.
- La relaxation sur des tapis de sol, notamment pour les plus jeunes qui profiteront ainsi d'un temps calme, pendant que l'animateur leur racontera une histoire.
- Des jeux en plein air qui par beau temps et selon la demande des enfants restent privilégiés.

Dans tous les cas et selon chaque secteur, chacun prendra le temps de manger à son rythme en essayant de goûter à tout.

Cependant un enfant qui ne souhaite pas goûter un aliment, n'en sera pas forcé. Le moment du repas reste un moment convivial où l'échange entre les enfants et l'animateur est important.

Rappelons que le temps du repas n'est pas la mise en œuvre d'une simple restauration collective mais un moment pédagogique fort qui doit être mis au service de l'apprentissage du goût, de la diététique, du savoir être, du soin et de l'hygiène.

Les enfants seront mis à contribution sur la base du volontariat lors des repas. Il n'y aura aucune obligation.

c. Temps calme et repos :

Les enfants n'ayant pas toujours conscience de leur besoin de repos, des temps calmes sont proposés afin de respecter le rythme physiologique de chacun.

Groupe des 3/5 ans :



Le temps de repos et de sommeil dont chaque enfant a besoin est variable d'un enfant à un autre, nous cherchons à mettre en place des solutions qui tiennent compte de ces différents besoins.

Après le repas, une pièce dédiée au repos est aménagée, réunissant les conditions de sommeil adéquates : attention relâchée, lumières éteintes, yeux fermés, allongé confortablement, sans chaussures, couverture à disposition.

Les enfants qui ne dorment pas au bout de 20 minutes ne sont pas tenus de rester allonger, ils pourront participer au temps calme : écouter un conte, regarder un livre...

Groupe de 6/12 ans :

Pour ce groupe, le temps calme s'oriente vers un « temps libre » où l'enfant organise avec ou sans copain son activité : jeux de société, lecture, dessin...Le tout dans le calme.

d. Accueil de l'après-midi :

Mise en place d'animations variées suivant l'âge des enfants. Les animateurs prendront en charge les enfants suivant leur groupe d'appartenance. Différents espaces leur sont attribués.

Chaque lieu répondra aux besoins conformes pour permettre un accueil des plus favorables. Plusieurs ateliers spécifiques seront proposés.

Puis les enfants prendront le goûter. Une attention particulière sera faite tout au long du séjour à l'équilibre alimentaire des enfants. Notamment à travers les goûters que nous leur proposerons. Nous privilégierons le pain accompagné de fromage ou chocolat, ainsi que les céréales, les compotes ou les fruits. L'enfant pourra choisir ce qu'il souhaite.

L'équipe d'animation restera toujours à l'écoute des enfants afin de diversifier les animations de la journée. Pour cela, différents espaces sont aménagés comme un espace lecture, un espace dessin coloriage et un espace jeu.

Comme à l'accueil du matin, les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer en extérieur. L'association a également depuis plusieurs années diversifié les jeux extérieurs (ballon, jeux, cordes à sauter, raquettes, échasses,...) pour que chacun puisse s'amuser librement.

3. Axes de Travail / Thématique

Deux équipes d'animation seront en place pour gérer les groupes. L'une, aura la responsabilité des 3-5 ans, l'autre celle des 6-12 ans.

Le thème choisi est « Un été avec les minions et les Monsieur Madame ».

Chaque semaine décline une thématique différentes et des personnages à mettre à l'honneur. Les maternelles joueront tout l'été avec les différents personnages des Monsieur Madame (cités ci-dessous), les grands quant à eux joueront avec leurs personnages préférés des Minions.



Semaine 31 : « Mme Je-sais-tout et Lucy minion apprennent à jouer ensemble »

C'est une semaine où le jeu est mis à l'honneur ; jeux de société, jeux de plein air, jeux de coopération, jeux de mimes, jeux collectifs....

La journée du lundi servira de découverte et création des 2 personnages qui nous suivront toute la semaine.

Semaine 32 : « Mr Peureux et les minions pirates »

Semaine sur le thème de la piraterie, déguisement, jeux, bricolage de pirates, maquillage...

La journée du lundi servira de découverte et création des 2 personnages qui nous suivront toute la semaine.

Semaine 33 : « Mr Glouton et Bob minion se mettent au sport »

Une semaine sous le signe de l'initiation sportive et jeux sportifs ; Tchoukball, athlétisme, basket ball, badmington, marche active...A vos basket !

La journée du lundi servira de découverte et création des 2 personnages qui nous suivront toute la semaine.

Semaine 34 : «Mr Grognon et Kevin minion « les rois du bricolage » »

La dernière semaine de l'été mettra l'accent sur les activités manuelles et créatives. Les bricolages en tout genre seront de mise.

La journée du lundi servira de découverte et création des 2 personnages qui nous suivront toute la semaine.

Tout au long du séjour, les animateurs veilleront à diversifier le matériel utilisé ainsi que les couleurs afin de proposer aux enfants un savoir-faire basé sur différentes techniques (carton, feuilles cartonnées, feutrine, crépon, peinture, craies grasses, etc).

Les créations des enfants seront exposées afin d'embellir les murs de la structure et par la même occasion feront la fierté des parents contemplant leurs chefs-d'œuvre.

En réunion de préparation, le 11 juin 2016, les animateurs devront proposer leur programme d'activités.

Les packs loisirs juniors sont proposés aux enfants âgés de 8 à 12 ans, ce sont des semaines à thème spécialement conçues pour eux. Les enfants devront s'inscrire volontairement aux différentes sessions qu'ils souhaitent.

- **OBJECTIF : Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente et leur donner envie de pratiquer plusieurs fois la même activité afin de progresser.**

Les animateurs de pack loisirs doivent réfléchir à un programme d'activités pertinent et en accord avec le projet, pour compléter la semaine quand il n'y a pas de cours prédéfini.

Voici le programme des packs Loisirs juniors pour semaines 31, 32, 33 et 34 :



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 10 sur
43

SEMAINE 31

GOLF DE PREISCH					
PACK LOISIRS semaine : 31 (du 1 août au 5 août)					
8/12 ans	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
M A T I N	Activités aux Catt'Mômes	Activités aux Catt'Mômes	SORTIE AU PARC	Activités aux Catt'Mômes	ARRIVEE AU GOLF Début des activités : 9H30
			REPAS RESTAURANT STE CROIX		en 2 groupes 3 pôles: putting chipping full swing PIQUE NIQUE AU GOLF
A P R E M	ARRIVEE AU GOLF Début des activités : 13H30	ARRIVEE AU GOLF Début des activités : 13H30	DE STE CROIX	ARRIVEE AU GOLF Début des activités : 13H30	Début des activités : 13H30
	en 2 groupes 3 pôles: putting chipping full swing départ : 16H30	en 2 groupes 3 pôles: putting chipping full swing départ : 16H30		Jouer au golf sur le parcours compact à 6 trous départ : 16H30	Passage du drapeau vert sur le parcours Allemagne départ : 16H30
ANIMATEURS : Elodie et Alison					
16 enfants					

SEMAINE 32 Accueil lundi 8 août et vendredi 12 août à l'Espace Catt'Mômes

MARDI	MERCREDI	JEUDI
8H	LEVER - PETIT DEJUNER ET BROSSAGE DES DENTS	LEVER - PETIT DEJUNER ET BROSSAGE DES DENTS
9H	NOURRISAGE DES ANIMAUX ET ENTRETIEN DES BOX	TEMPS LIBRE
10H	TEMPS LIBRE	NOURRISAGE DES ANIMAUX ET ENTRETIEN DES BOX
10H	DECOUVERTE DU JARDIN, DE PLANTES AROMATIQUES, BOUTURES ET RECOLTE POUR REALISER UN REPAS	INITIATION AU MANIEMENT D'UN CHEVAL DE TRAIT ET BALADE EN CALECHE
12H	ATELIER CUISINE AUTOUR DES LEGUMES RECOLTES	INITIATION EQUESTRE
12H	REPAS ET DETENTE	REPAS ET DETENTE
13H30	REPAS ET DETENTE	REPAS ET DETENTE
14H	TEMPS CALME	TEMPS CALME
14H	ATELIER CUISINE AUTOUR DES LEGUMES RECOLTES	RANGEMENT DES CHAMBRES ET PREPARATION DU DEPART
16H	INITIATION AU MANIEMENT D'UN CHEVAL DE TRAIT ET BALADE EN CALECHE	INITIATION EQUESTRE
16H	DECOUVERTE DU JARDIN, DE PLANTES AROMATIQUES, BOUTURES ET RECOLTE POUR REALISER UN REPAS	GOUTER
16H	GOUTER	GOUTER
18H30	SHAMPOINAGE DES PONEYS	SHAMPOINAGE DES PONEYS
17H30	PREPARATION DE LA VEILLEE ET MISE EN ROUTE DU BARBECUE POUR LE REPAS TRAPPEUR	DOUCHES
19H	REPAS TRAPPEUR	REPAS DU SOIR
20H	VEILLEE ORGANISEE PAR LES ANIMATEURS DE CATT'MOMES	PARTIE DE LA VEILLEE ORGANISEE PAR LES ANIMATEURS DE CATT'MOMES
21H30	BALADE NATURALISTE NOCTURNE	
23H		

Animateurs : Michèle et Alison
16 enfants

SEMAINE 33

SAFARI ENTRE TERRE ET MER							
PACK LOISIRS semaine : 33 (16 au 19 août)							
8/12 ans	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		
M A T I N P A C K A P R E M	FERIE	Arrivée au zoo à 10H	Arrivée au zoo à 10H	SORTIE	Arrivée à l'aquarium à 10H		
		Activité "droles de dents"	Activité "Reptiles"		Visite libre de l'aquarium		
		Repas restaurant du parc	Repas restaurant du parc		Retour Catt'Mômes 12h30		
		Reprise de l'activité à 13H	Visite libre du parc	A	Activités aux Catt'Mômes		
		Activité "les animaux du pôle"	et peut-être ses coulisses	LA			
		Retour Catt'Mômes 17h45	Retour Catt'Mômes 17h45	FERMA ADEPPA			
		ANIMATEURS :	ANIMATEURS : Jen T et Michèle				
		16 enfants	16 enfants				

SEMAINE 34

SPORTS AQUATIQUES					
PACK LOISIRS semaine : 34 (22 au 26 août)					
8/12 ans	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
M A T I N P A C K A P R E M	STAGE 4 NAGES	STAGE 4 NAGES	Activités aux Catt'Mômes	STAGE 4 NAGES	BEACH VOLLEY
	Repas cafétéria	Repas cafétéria		Repas cafétéria	SECOURISME
	REPOS DETENTE	REPOS DETENTE	LE CLOU TORDU	REPOS DETENTE	REPOS DETENTE
	JEUX LUDIQUES DANS L'EAU organisés par les animateurs Catt'Mômes	JEUX LUDIQUES DANS L'EAU organisés par les animateurs Catt'Mômes	AUX CATT'MOMES	JARDIN AQUATIQUE	BEACH VOLLEY
			AVEC ZAZAM		SECOURISME
2 ANIMATEURS	Charlotte et Xavier				
16 enfants					



4. Type d'activités et la nature

a. Activités libres

Afin que l'enfant, en tant qu'individu, puisse trouver des moments propres à lui, différentes activités libres seront proposées à travers plusieurs espaces mis en place par l'équipe d'animation. Les espaces organisés créent ainsi un repère pour l'enfant et permettent de le rassurer. Les enfants pourront ainsi avoir des activités individualisées, respectant les besoins de chacun.

Ces aménagements procurent une autonomie pour les enfants, qui restent néanmoins toujours sous la surveillance de l'équipe d'animation.

L'enfant doit pouvoir jouer seul, avoir des moments bien à lui afin d'organiser son temps comme il le désire.

Pour cela nous aménagerons différents coins comme un espace lecture, un espace dessin coloriage et un espace jeux en prenant soin de veiller à ce que l'enfant puisse trouver facilement ce qui lui convient. Cela lui permet également de garder une certaine indépendance. Nous retrouvons principalement ces activités à l'accueil du matin et pendant la pause méridienne ainsi qu'à d'autres moments de la journée quand le besoin s'en fait sentir pour l'enfant.

Les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer à l'extérieur et profiter également d'un espace vert. Mise également à disposition de jeux extérieurs (ballon, jeux de société géants, cordes à sauter, raquettes, échasses.....) pour que chacun puisse s'amuser librement, mais toujours sous la surveillance de l'équipe d'animation.

Les animateurs proposeront des activités ou jeux de groupes et l'enfant pourra y adhérer suivant son envie

b. Activités improvisées

Tout au long de l'accueil, l'équipe d'animation proposera des animations improvisées en fonction de la période, la météo, l'actualité, des axes de travail et la demande des enfants.

Les animateurs seront à l'écoute des enfants en organisant des forums afin de recueillir les avis et propositions de chacun. Cela permettra aux enfants de s'organiser, avec l'aide de l'équipe d'animation, pour des activités, règles de vie collective permettant de bien vivre ensemble.

Les activités improvisées nous rappellent que quelquefois, l'enfant a besoin de laisser exprimer ses désirs. On peut comprendre qu'il n'ait pas envie de pratiquer une activité toute faite, bien pensée par l'animateur. Mais qu'au contraire, l'enfant ait lui même envie de suggérer une activité. Dans ce cas, on le laissera proposer son activité qui sera menée avec l'aide de l'animateur. Cela va de même pour l'animateur qui se rend compte que l'activité qu'il voulait proposer n'est plus adaptée pour diverses raisons et de ce fait propose tout à fait autre chose. Pour exemple, il fait beau, les enfants sont trop agités pour faire l'activité prévue initialement, l'animateur leur proposera de faire des jeux à l'extérieur.

c. Activités dirigées

Des animations seront proposées en fonction d'axes de travail préalablement définis par l'équipe d'animation. Ces axes permettront de répondre aux objectifs fixés mais également de réaliser et proposer des projets à long terme avec les enfants.



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 13 sur 43

Les activités dirigées seront proposées par l'animateur:

- Elles sont le résultat de constats établis sur le terrain.
- Elles reflètent également le désir de l'animateur de proposer des activités qu'il apprécie plus particulièrement du fait qu'il les maîtrise parfaitement de part sa formation. Les enfants seront d'autant plus motivés à l'approche d'une nouvelle activité que l'animateur le sera lui même.
- Elles tiennent compte aussi des souhaits des enfants qui ne manquent pas de les suggérer lors d'entretiens informels ou dans les boîtes à idées. L'animateur étant toujours à l'écoute des enfants en essayant de répondre à leurs attentes dans la mesure du possible et du réalisable bien entendu.

La mise en place d'un thème permet à l'enfant d'avoir une cohérence par rapport à ce que l'animateur lui propose. L'activité à thème permet en outre de fédérer le groupe et de suivre un projet du début à la fin en mesurant son évolution. Il est important que l'enfant puisse se positionner et s'investir dans la continuité d'un projet.

Un travail de sensibilisation et d'information sera fait au préalable pour que l'enfant comprenne bien ce qu'il va vivre durant le temps de l'activité.

Les activités dirigées de type manuelle, musicale ou encore d'expression favoriseront l'imagination et la créativité propre à chaque enfant.

Les jeux et activités sportives favoriseront le respect, la socialisation, la notion d'équipe, l'épanouissement et le plaisir. Les activités seront adaptées à l'âge et à la capacité du public.

Calendrier Prévisionnel des animations dirigées :

SEMAINE 31

Sem 31	LUNDI 1 AOUT	MARDI 2 AOUT	MERCREDI 3 AOUT	JEUDI 4 AOUT	VENDREDI 5 AOUT
MATIN	Petits Eloise, Morgane, Léa, Pauline L, Justine	Petits Eloise, Morgane, Léa, Pauline L, Justine	Petits Eloise, Morgane, Léa, Pauline L, Justine	Petits Eloise, Morgane, Léa, Pauline L, Justine	Petits Eloise, Morgane, Léa, Pauline L, Justine
			SORTIE		TCHOUKBALL
	Grands MH, charline, Jen P, Olivia	Grands MH, charline, Jen P, Olivia	Grands MH, charline, Jen P, Olivia	Grands MH, charline, Jen P, Olivia	Grands MH, charline, Jen P, Olivia
		PARC			
REPAS			RESTAURANT SUR PLACE		PIQUE NIQUE
AM	Petits Eloise, Morgane, Léa, Pauline L, Justine	Petits Eloise, Morgane, Léa, Pauline L, Justine	Petits Eloise, Morgane, Léa, Pauline L, Justine	Petits Eloise, Morgane, Léa, Pauline L, Justine	Petits Eloise, Morgane, Léa, Pauline L, Justine
		CUISINE	DE		
	Grands MH, charline, Jen P, Olivia	Grands MH, charline, Jen P, Olivia	Grands MH, charline, Jen P, Olivia	Grands MH, charline, Jen P, Olivia	Grands MH, charline, Jen P, Olivia
		SAINTE CROIX	CUISINE	TCHOUKBALL	

SEMAINE 32

Sem 32	LUNDI 8 AOUT	MARDI 9 AOUT	MERCREDI 10 AOUT	JEUDI 11 AOUT	VENDREDI 12 AOUT
MATIN	Petits Jen P, Pauline S, Pauline W, Justine, Léa, JEN T	Petits Jen P, Pauline S, Pauline W, Justine, Léa, JEN T	Petits Jen P, Pauline S, Pauline W, Justine, Léa, JEN T	Petits Jen P, Pauline S, Pauline W, Justine, Léa, JEN T	Petits Jen P, Pauline S, Pauline W, Justine, Léa, JEN T
			SORTIE	ANIMATION RUCHE	
	Grands Xavier, Charline, Méline, Olivia	Grands Xavier, Charline, Méline, Olivia	Grands Xavier, Charline, Méline, Olivia	Grands Xavier, Charline, Méline, Olivia	Grands Xavier, Charline, Méline, Olivia
		AU			
REPAS			RESTAURANT SUR PLACE		PIQUE NIQUE
AM	Petits Jen P, Pauline S, Pauline W, Justine, Léa, JEN T	Petits Jen P, Pauline S, Pauline W, Justine, Léa, JEN T	Petits Jen P, Pauline S, Pauline W, Justine, Léa, JEN T	Petits Jen P, Pauline S, Pauline W, Justine, Léa, JEN T	Petits Jen P, Pauline S, Pauline W, Justine, Léa, JEN T
			ZOO	CUISINE	
	Grands Xavier, Charline, Méline, Olivia	Grands Xavier, Charline, Méline, Olivia	Grands Xavier, Charline, Méline, Olivia	Grands Xavier, Charline, Méline, Olivia	Grands Xavier, Charline, Méline, Olivia
	CUISINE	D'AMNEVILLE	ANIMATION RUCHE		

SEMAINE 33

Sem 33	LUNDI 15 AOUT	MARDI 16 AOUT	MERCREDI 17 AOUT	JEUDI 18 AOUT	VENDREDI 19 AOUT
MATIN	Petits	Petits Méline, Jen F, Pauline W, Pauline L, Léa, ALISON	Petits Méline, Jen F, Pauline W, Pauline L, Léa, ALISON	Petits Méline, Jen F, Pauline W, Pauline L, Léa, ALISON	Petits Méline, Jen F, Pauline W, Pauline L, Léa, ALISON
	FERIE			SORTIE	TCHOUKBALL
	Grands	Grands Xavier, Charline, Marine, Jen P	Grands Xavier, Charline, Marine, Jen P	Grands Xavier, Charline, Marine, Jen P	Grands Xavier, Charline, Marine, Jen P
	FERIE			A	
REPAS				PIQUE NIQUE	
AM	Petits Méline, Jen F, Pauline W, Pauline L, Léa, ALISON	Petits Méline, Jen F, Pauline W, Pauline L, Léa, ALISON	Petits Méline, Jen F, Pauline W, Pauline L, Léa, ALISON	Petits Méline, Jen F, Pauline W, Pauline L, Léa, ALISON	Petits Méline, Jen F, Pauline W, Pauline L, Léa, ALISON
	FERIE			LA	CUISINE
	Grands Xavier, Charline, Marine, Jen P	Grands Xavier, Charline, Marine, Jen P	Grands Xavier, Charline, Marine, Jen P	Grands Xavier, Charline, Marine, Jen P	Grands Xavier, Charline, Marine, Jen P
	FERIE		CUISINE	FERME	TCHOUKBALL

SEMAINE 34

Sem 34	LUNDI 22 AOUT	MARDI 23 AOUT	MERCREDI 24 AOUT	JEUDI 25 AOUT	VENDREDI 26 AOUT
MATIN	Petits Pauline W, Léa, Justine, Pauline S, Méline, MICHELE	Petits Pauline W, Léa, Justine, Pauline S, Méline, MICHELE	Petits Pauline W, Léa, Justine, Pauline S, Méline, MICHELE	Petits Pauline W, Léa, Justine, Pauline S, Méline, MICHELE	Petits Pauline W, Léa, Justine, Pauline S, Méline, MICHELE
				ANIMATION « L'AIR DE RIEN »	
	Grands Marine, Olivia, Charline, Jen F	Grands Marine, Olivia, Charline, Jen F	Grands Marine, Olivia, Charline, Jen F	Grands Marine, Olivia, Charline, Jen F	Grands Marine, Olivia, Charline, Jen F
REPAS					PIQUE NIQUE
AM	Petits Pauline W, Léa, Justine, Pauline S, Méline, MICHELE	Petits Pauline W, Léa, Justine, Pauline S, Méline, MICHELE	Petits Pauline W, Léa, Justine, Pauline S, Méline, MICHELE	Petits Pauline W, Léa, Justine, Pauline S, Méline, MICHELE	Petits Pauline W, Léa, Justine, Pauline S, Méline, MICHELE
			APRES MIDI FESTIF	CUISINE	
	Grands Marine, Olivia, Charline, Jen F	Grands Marine, Olivia, Charline, Jen F	Grands Marine, Olivia, Charline, Jen F	Grands Marine, Olivia, Charline, Jen F	Grands Marine, Olivia, Charline, Jen F
	CUISINE	AVEC ZAZAM	ANIMATION « L'AIR DE RIEN »		

→ Activités encadrées avec prestataires :

SEMAINE 31

PACK GOLF
ACTIVITES PRESTATION : GOLF DE PREISCH (PACK)
OBJECTIFS EDUCATIFS : <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir l'univers et les codes du golf - S'initier aux différentes techniques : putting, chipping et full swing - Jouer sur un parcours 6 trous - Obtenir le drapeau vert
ORGANISATION : <ul style="list-style-type: none"> - Période : du 1 au 5 août sur 4 jours - Nombre de séances : 5 demi-journées - Horaires : de 13H30 à 16H30 pour les après-midi et de 9H30 à 16H30 pour la dernière journée - Nombre d'enfants et âge : 16 enfants 8 à 12 ans - Lieu du déroulement : Golf de Preisch
ENCADREMENT : 2 animateurs
QUALIFICATIONS REQUISES :
INTERVENANT ET QUALIFICATION Tous les cours sont donnés, encadrés et organisés par les professeurs de golf du Golf de



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 16 sur
43

Preisch.

RAPPEL REGLEMENTATION :

RAS

CONDITIONS D'ORGANISATION DE LA PRATIQUE :

Il y a un code vestimentaire à respecter :

-pas de jean bleu

-pas de survêtement

-pas de short trop court

-pas de débardeur à fines bretelles

Ce qui est autorisé et préconisé :

-un polo ou tee-shirt à col

-un pantalon/pantacourt/bermuda (mais pas en jean bleu)

-une casquette

-des baskets

DEPLACEMENT :

Véhicules Catt'Mômes / Cf : **Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).**

SEMAINE 32

LE RUCHER DES AMMONITES

ACTIVITES PRESTATION : animation sur le monde des abeilles

OBJECTIFS EDUCATIFS :

- Faire découvrir l'apiculture, le monde des abeilles
- Comprendre la pollinisation
- Comprendre la sélection des abeilles
- Découvrir et goûter les produits de la ruche

ORGANISATION :

- Période : jeudi 11 août
- Nombre de séances : 2 demi-journées
- Horaires : de 10h00 à 11h30 pour les 3/6 ans et de 14h à 15h30 pour les 6/12 ans
- Nombre d'enfants et âge : 40 de 3/6 ans et 44 6/12 ans
- Lieu du déroulement : Espace Catt'Mômes

ENCADREMENT :

1 animateur pour 8 pour les 3/6 ans, 1 animateur pour 12 pour les 6/12 ans

QUALIFICATIONS REQUISES :

RAS

INTERVENANT ET QUALIFICATION

Les animations seront organisées et encadrées par les bénévoles de l'Association Le rucher des ammonites.



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 17 sur
43

RAPPEL REGLEMENTATION :

RAS

CONDITIONS D'ORGANISATION DE LA PRATIQUE :

3 groupes répartis en 3 ateliers :

- biologie et vie des abeilles (en intérieur)
- biodiversité et produits de la ruche (int ou ext)
- ouverture de la ruche et présentation

DEPLACEMENT :

RAS

PACK PETITS FERMIERS

ACTIVITES PRESTATION : **Mini camp à la ferme ADEPPA de Vigy**

OBJECTIFS EDUCATIFS :

- Développer l'autonomie
- Favoriser la responsabilisation des enfants
- Découvrir le monde de la ferme
- Vivre ensemble
- Participer aux tâches quotidiennes

ORGANISATION :

- Période : les 9, 10, 11 août 2016
- Nombre de séances : 3 jours
- Horaires :
- Nombre d'enfants et âge : 16 enfants 8 à 12 ans
- Lieu du déroulement : Ferme Adeppa

ENCADREMENT :

2 animateurs BAFA,

QUALIFICATIONS REQUISES :

INTERVENANT ET QUALIFICATION

Les animations seront organisées et encadrées par les animateurs professionnels de la ferme. Les animateurs Catt'Mômes veilleront à encadrer la vie collective et vie quotidienne.

RAPPEL REGLEMENTATION :

Association ADEPPA, Association départementale d'éducation populaire et de plein air.
Numéro d'agrément Jeunesse et sport : JEP-04-025

CONDITIONS D'ORGANISATION DE LA PRATIQUE :

Cf : programme des 3 jours ci-dessus

DEPLACEMENT :

Véhicules Catt'Mômes / **Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).**



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 18 sur
43

SEMAINE 33

PACK SAFARI ENTRE TERRE ET MER
ACTIVITES PRESTATION : ZOO et AQUARIUM D'AMNEVILLE(PACK)
OBJECTIFS EDUCATIFS : <ul style="list-style-type: none">- Découvrir les animaux du pôle- Nourrir les animaux- Découvrir l'univers des reptiles- Découvrir l'univers sous-marin
ORGANISATION : <ul style="list-style-type: none">- Période : les 16, 17 et 19 août 2016- Nombre de séances : 4 demi-journées- Horaires : de 10h00 à 11h00 et de 13h00 à 14h00- Nombre d'enfants et âge : 16 enfants 8 à 12 ans- Lieu du déroulement : Zoo d'Amnéville et aquarium d'Amnéville
ENCADREMENT : 2 animateurs BAFA,
QUALIFICATIONS REQUISES :
INTERVENANT ET QUALIFICATION Les animations seront organisées et encadrées par les professionnels du zoo. Après chaque animation, les animateurs pourront emmener leur groupe en libre accès dans le parc et assister aux différents spectacles.
RAPPEL REGLEMENTATION :
CONDITIONS D'ORGANISATION DE LA PRATIQUE :
DEPLACEMENT : Véhicules Catt'Mômes / Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

SEMAINE 34

ASSOCIATION L'AIR DE RIEN

PRESTATION	GROUPE	PERIODE	LIEU
Organisé par Sophie Dieumegard 3/5 ans : création de pâte à modeler naturelle 6/12 ans : fabrication de crayon de papier naturel	3/6 ans De 10h à 11h30 6/12 ans De 14h à 15h30	Jeudi 25 août : -matin pour 40 enfants -AM pour 44 enfants	Espace Catt'Mômes



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 19 sur
43

PACK SPORTS AQUATIQUES

ACTIVITES PRESTATIONS : CENTRE NAUTIQUE BREISTROFF (PACK)

OBJECTIFS EDUCATIFS :

- Découvrir de façon ludique de nouvelles activités physiques en milieu aquatique
- Partager un moment de détente collective
- Passer son test de sauvetage
- Passer un diplôme de 4 nages : brasse, dos papillon, crawl
- S'initier au beach Volley

ORGANISATION :

- Période : du 22 au 26 août sur 4 jours
- Nombre de séances : 8
- Horaires : de 10h00 à 12h et de 14H à 16H
- Nombre d'enfants et âge : 16 enfants 8 à 12 ans
- Lieu du déroulement : Piscine le Cap Vert à Breistroff la Grande

ENCADREMENT :

2 animateurs BAFA,

QUALIFICATIONS REQUISES :

INTERVENANT ET QUALIFICATION

Le Maître-Nageur est responsable de la sécurité et de l'organisation des sauvetages et des secours de la piscine ou de la baignade. Il satisfait aux conditions de qualifications prévues par l'article A. 322-8 du code du sport.

RAPPEL REGLEMENTATION :

Conditions d'accès à la pratique.

Chacun devra respecter les réglementations en vigueur au sein de l'établissement.

Chaque animateur sera responsable d'un groupe d'enfants dont il aura la liste nominative, cette même liste sera fournie au responsable de la sécurité de l'établissement.

Les enfants restent sous la responsabilité de l'animateur tout au long de l'activité. Si un déplacement doit se faire, c'est tout le groupe qui se déplace en même temps.

L'animateur ne doit sous aucun prétexte laisser son groupe sans surveillance. Il doit recompter régulièrement les enfants de façon à s'assurer de la présence de tout son groupe.

Il est formellement interdit de courir dans tout le bâtiment et plus particulièrement aux abords des bassins et douches.

L'utilisation du toboggan est réservée aux enfants de plus de 8 ans. Deux animateurs doivent s'y trouver et prendre place simultanément en haut de l'escalier et dans le bassin de réception.

L'accès au grand bassin est strictement interdit.

Chaque enfant non nageur sera muni d'une ceinture de sécurité.

En cas d'accident prévenir aussitôt le maître-nageur et la directrice de l'Accueil de Loisirs.

CONDITIONS D'ORGANISATION DE LA PRATIQUE :

-Les séquences sont organisées par les professionnels de la piscine du cap vert, du club de beach volley.

DEPLACEMENT :

Véhicules Catt'Mômes / Cf : **Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).**



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 20 sur
43

APRES MIDI FESTIF AVEC ZAZAM

SORTIE : LE CLOU TORDU

OBJECTIFS EDUCATIFS :

- Réaliser des objets autour de la thématique « radio » à partir de palettes en bois
- Réaliser des sérigraphies sur les productions
- Jouer à des ateliers participatifs ; le parc à jeux « le clou tordu »

ORGANISATION :

- Période : mercredi 24 août
- Nombre de séances : 1
- Horaires : de 13h30 à 17h30
- Nombre d'enfants et âge : 100 enfants de 3 à 12 ans
- Lieu du déroulement : Espace Catt'Mômes

ENCADREMENT :

12 animateurs

QUALIFICATIONS REQUISES : BAFA, Stagiaire BAFA, sans diplôme

INTERVENANT ET QUALIFICATION

RAPPEL REGLEMENTATION :

DEPLACEMENT :

Sur place

Grands jeux : les grands jeux seront définis lors de la réunion de préparation du 11 juin .

Les grands jeux restent toujours un temps fort pour les enfants. Cela implique un temps plus important de préparation.

Une histoire est imaginée pour annoncer le jeu. Chaque animateur se déguise pour rendre l'histoire encore plus vraisemblable et donner un côté plus festif au jeu. Les enfants sont autonomes, ils forment des équipes qui se déplacent dans les différents ateliers proposés suivant le thème choisi.

Lors des grands jeux, petits et grands se retrouvent pour passer un moment de détente tous ensemble. Cela favorise l'échange et la solidarité entre les enfants et permet également le panachage des équipes.

→ Projets enfants parents

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration et l'équipe pédagogique souhaitent créer des moments privilégiés où enfants et parents peuvent partager ensemble.

L'objectif étant que les enfants puissent faire découvrir ce qu'ils ont pu réaliser à leurs parents, ou jouer le temps d'une animation avec leurs parents.

L'idée pour cette session, est de proposer à la dégustation les goûters confectionnés durant les ateliers cuisine. Les animateurs pourront ainsi prendre le temps d'échanger sur la journée, ils pourront également être accompagnés d'enfants qui le souhaitent pour le service.



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 21 sur
43

→ Mobilisation en fonction de la vie associative de la commune (RAS)

→ Mobilisation en fonction des opportunités (RAS)

→ Sorties :

SORTIE : Parc de Sainte Croix à Rhodes

OBJECTIFS EDUCATIFS :

- Comprendre l'importance de la diversité animale pour le bon équilibre de la nature,
- Etudier la faune et la flore en observant ce qui nous entoure,
- Identifier des traces d'animaux,
- Apprendre à respecter son environnement,

ORGANISATION :

- Période : mercredi 3 août
- Nombre de séances : 1
- Horaires sur place : 10H15 / retour 16H du parc
- Nombre d'enfants et âge : 100 : 40 enfants de 3/5 ans et 60 enfants de 6/12 ans
- Lieu du déroulement : Parc de Sainte Croix à Rhodes

ENCADREMENT :

11 animateurs et 1 directeur

QUALIFICATIONS REQUISES : BAFA et Stagiaire BAFA

INTERVENANT ET QUALIFICATION

RAS

RAPPEL REGLEMENTATION :

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

DEPLACEMENT :

BUS TRANSDEV départ 8H45 / retour 16H du parc

QUALIFICATIONS REQUISES : BAFA et Stagiaire BAFA

SORTIE : Zoo d'Amnéville

OBJECTIFS EDUCATIFS :

- Voir un spectacle unique au monde le « Tiger World »
- S'émerveiller devant les différents spectacles de la nature représentés au zoo

ORGANISATION :

- Période : mercredi 10 août
- Nombre de séances : 1
- Horaires sur place : de 10h00 à 16h30
- Nombre d'enfants et âge : 84 enfants de 3 à 12 ans
- Lieu du déroulement : Zoo d'Amnéville

ENCADREMENT :

10 animateurs

QUALIFICATIONS REQUISES : BAFA, Stagiaire BAFA, sans diplôme

INTERVENANT ET QUALIFICATION

RAPPEL REGLEMENTATION :



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 22 sur
43

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

DEPLACEMENT :

BUS TRANSDEV : départ 9H30/retour du parc 16H30

SORTIE : Ferme ADEPPA

OBJECTIFS EDUCATIFS :

- Découvrir la mare forestière pour les 3/6 ans
- Participer à une course d'orientation dans la forêt pour les 6/12 ans

ORGANISATION :

- Période : jeudi 18 août
- Nombre de séances : 1
- Horaires sur place : de 10h00 à 16h00
- Nombre d'enfants et âge : 40 enfants de 3/5 ans et 60 enfants de 6/12 ans
- Lieu du déroulement : Ferme ADEPPA à Vigy

ENCADREMENT :

12 animateurs

QUALIFICATIONS REQUISES : BAFA, Stagiaire BAFA, sans diplôme

INTERVENANT ET QUALIFICATION

RAPPEL REGLEMENTATION :

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

DEPLACEMENT :

BUS TRANSDEV : départ 9H30/retour de la ferme 16H

→ Sports de nature (RAS)

III. ORGANISATION DE L'ESPACE

1. La structure :

La structure se compose de 2 ailes :

Première aile :

- Une cuisine équipée de 2 fours, 2 frigos pour son côté propre et d'un lave-vaisselle et d'une plonge pour son côté sale.
- Une grande salle de restauration "Le grand resto" aménagée de placards de rangement ainsi que de 2 buffets pour le rangement de la vaisselle et le goûter. Le mobilier est adapté aux différentes tranches d'âges des enfants. Cette salle est équipée d'un extincteur et de 2 sorties de secours vers l'extérieur, elle sert principalement de salle de restauration.



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 23 sur
43

- Une salle de motricité "Le Chapiteau" qui est utilisée principalement pour l'atelier théâtre, l'atelier cirque, ainsi que pour le chant et la danse.
- La partie centrale avec le local technique électrique, la buanderie, les archives et le bloc sanitaire et vestiaire douche du personnel.
- L'infirmerie ainsi que 6 bureaux (directrice, directrice adjointe, comptable, animateurs, coordinatrice et secrétaire administrative) se trouvent en vis-à-vis.
- Le hall d'accueil et le secteur ados composé d'une salle de musique "Le Studio", d'une grande salle d'activités "Le Labo" ainsi que " Le salon" prolongent cet espace.
- Une salle artistique " Le Cap de Bonne Espérance" servant de passerelle entre le secteur enfant 8/12 ans et le secteur ados termine cette aile.

Deuxième aile :

Arrive le secteur des 6/12 ans avec :

- Une salle d'activités "Les P'tits Génies" avec son point d'eau.
- Une salle de détente "Les Fantaisistes" avec son coin lecture.
- Une salle de jeux "Les Loustics" avec son coin cuisine et petits jeux.
- Une salle artistique "Les lutins" avec son point d'eau.
- Une salle d'activités "Le Cap Horn" servant de passerelle cette fois-ci entre le secteur enfant des 6 /7 ans et les grandes sections de maternelle.
- La partie centrale avec le bloc sanitaire des toilettes filles et garçons et les réserves.
- Une salle de musique ou réunion ainsi que le bloc sanitaire des 3/5 ans se trouvent en vis-à-vis.

Le hall d'accueil du secteur des 3/5 ans termine cette aile avec notamment :

- Une salle de jeux "Les Kangourous", avec son coin cuisine et petits jeux.
- Deux salles d'activités "Les Fourmis" et "Les Abeilles" avec point d'eau et en vis-à-vis,
- La salle de motricité "Les ouistitis" avec toboggan, piscine à balles et parcours d'obstacles.
- La salle de détente "Les Marmottes" aménagée de coussins et coin lecture.

La structure est donc divisée en trois pôles correspondant à 3 secteurs d'activités, (Ados, secteur 6/12 ans et secteur 3/5 ans).

Chaque secteur d'activités possède :



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 24 sur
43

- Un bloc sanitaire adapté à l'âge des enfants, un local de rangement pour matériel pédagogique et des points d'eau dans les salles artistiques afin de palier à l'autonomie de chacun.

A l'intérieur de la structure les animateurs doivent :

- Se répartir dans les salles qui leur sont appropriées par secteur d'âge.
- Ne pas laisser de matériel dangereux à la portée des enfants (cutter, grand ciseaux, compas, etc...).
- Ne pas laisser les enfants courir.
- Ne pas laisser les enfants sans surveillance.
- Veiller à ce qu'aucune chaise ne soit mise sur la table lors de l'utilisation de la salle.
- Rester vigilant à l'arrivée de personne entrant dans les salles respectives.

A l'extérieur de la structure nous disposons :

- D'une cour avec préau
- D'un jardin pédagogique
- D'un terrain espace vert arboré.

Avant chaque sortie sur les terrains les animateurs doivent :

- S'assurer que les portes donnant sur l'extérieur soient fermées.
- Se répartir de façon à ce que toute la zone soit sous leur vigilance.
- Accompagner l'enfant aux toilettes ou le confier à un autre animateur qui se trouve à proximité.
- Veiller à ne jamais laisser le groupe d'enfants seul.

2. Espaces occasionnels :

Lieux	Description	Circuit à emprunter pour s'y rendre
Espace extérieur	Espace préau, espace vert se trouvant accolés à la structure. Lors de chaque sortie vérifier: Que les portes donnant sur l'extérieur soient fermées. Rappeler les règles de sécurité.	Les animateurs doivent préciser sur le cahier de sortie, se trouvant dans le bureau des animateurs, le circuit emprunté pour se rendre au sein de l'espace occasionnel.
Gymnase	Une salle principale, deux vestiaires, toilettes, rangement matériel	

3. Structures ou lieux lors d'une prestation :

Prestation	Lieu	Sécurité	Documents obligatoires
Zoo d'Amnéville	1 rue du Tigre, 57360 Amnéville 03 87 70 25 60	Etablir des règles de sécurité et des consignes, respecter le matériel, un animateur accompagne toujours les enfants aux toilettes, recompter les enfants à plusieurs reprises	Trousses de secours, fiches sanitaires, numéros d'urgence, numéro de la directrice

Prestation	Lieu	Sécurité	Documents obligatoires
Golf de Preisch	1 rue du vieux moulin, 57570 Basse Rentgen 03 82 83 00 00	Etablir des règles de sécurité et des consignes, respecter le matériel, un animateur accompagne toujours les enfants aux toilettes, recompter les enfants à plusieurs reprises	Trousses de secours, fiches sanitaires, numéros d'urgence, numéro de la directrice

Prestation	Lieu	Sécurité	Documents obligatoires
Ferme ADEPPA	Avenue Charlemagne BP n°2 57640 VIGY 03 87 77 92 09	Etablir des règles de sécurité et des consignes, respecter le matériel, un animateur accompagne toujours les enfants aux toilettes, recompter les enfants à plusieurs reprises	Trousses de secours, fiches sanitaires, numéros d'urgence, numéro de la directrice



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 26 sur
43

Prestation	Lieu	Sécurité	Documents obligatoires
Espace Nautique Cap Vert	D57, 57570 Breistroff la Grande 03 82 59 66 55	Etablir des règles de sécurité et des consignes, respecter le matériel, un animateur accompagne toujours les enfants aux toilettes, recompter les enfants à plusieurs reprises	Trousses de secours, fiches sanitaires, numéros d'urgence, numéro de la directrice

Prestation	Lieu	Sécurité	Documents obligatoires
Parc de Sainte Croix	Route de Sainte Croix 57810, Rhodes 03 87 03 92 05	Etablir des règles de sécurité et des consignes, respecter le matériel, un animateur accompagne toujours les enfants aux toilettes, recompter les enfants à plusieurs reprises	Trousses de secours, fiches sanitaires, numéros d'urgence, numéro de la directrice

IV. DEPLACEMENT

1. A pieds :

- Chaque animateur assurant les trajets doit mettre un gilet de sécurité.
- Les enfants se rangent deux par deux.
- Mettre au premier rang des enfants comprenant les consignes.
- L'animateur fait l'appel suivant la liste de pointage dont il dispose.
- L'animateur compte les enfants pour s'assurer que le nombre d'enfants présents est bien le même que le nombre d'enfants inscrits sur la liste de pointage.
- Durant le trajet un animateur se place à l'avant du groupe et un autre à la fin. Suivant l'effectif, un animateur supplémentaire se placera au milieu.
- Les animateurs se placent toujours du côté de la route pour assurer la protection des enfants.
- Lorsque la chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons tels que trottoirs ou accotements les animateurs sont tenus de les emprunter. S'il n'est pas possible d'utiliser les emplacements réservés aux piétons ou en l'absence de ceux-ci, le groupe se placera le plus possible sur le bord de la chaussée, à droite dans le sens de leur marche, de manière à laisser libre au moins la moitié gauche de la route, en prenant les précautions nécessaires.



- Pour la traversée de la chaussée, les animateurs doivent couper la route en se plaçant au milieu les bras écartés et face à la route.
- Les animateurs veillent à ce que les enfants ne courent pas durant le trajet.
- Au retour, veiller également à bien recompter les enfants en quittant la cantine ou tout autre lieu d'accueil (salle de sport, parc de jeu, piscine, etc...).
- S'il y a un bus à prendre, il faudra s'assurer que tous les enfants montent effectivement dans le bus, en les comptant et en les nommant.
- Lors des trajets cantine, les fiches sanitaires de liaison restent à disposition dans le lieu de rangement habituel.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

2. Véhicule :

Disposition générale :

Avant de prendre possession du véhicule, les animateurs doivent vérifier le document « organisation des trajets » qui est affiché.

Lors de sortie de la structure, ne pas oublier :

- les fiches sanitaires,
- une trousse de secours,
- la liste des enfants,
- Les numéros de téléphone d'urgence (de l'association, des pompiers, du SAMU...).

Trajet en véhicule de l'association :

- Procéder à un état des lieux à chaque utilisation du véhicule (avant et après l'utilisation). Toute anomalie sera déclarée sur l'enregistrement E7-404 qui se trouve dans le véhicule. Cette fiche dûment renseignée sera remise à la coordinatrice qui se trouve sur le lieu concerné. En cas de non-conformité du véhicule, toute personne a un droit de retrait.
- S'assurer qu'il y a suffisamment de carburant dans le véhicule. Dans le cas où la jauge se situe dans la zone de réserve, le signaler immédiatement à la coordinatrice.
- Vérifier que les papiers du véhicule se trouvent dans la boîte à gants.
- Vérifier que le matériel transporté soit rangé dans le coffre. Il est important qu'il ne bouge pas lors du transport. Aucun objet ne doit se trouver au dessus du tableau de bord, de façon à ne pas encombrer la vue du chauffeur.
- Prendre soin d'installer les enfants les plus petits en taille sur les rehausseurs prévus à cet effet (poids maxi. De 35kg).
- Placer uniquement les enfants les plus grands en taille et non en âge à l'avant, à partir du moment où il n'y a plus de place à l'arrière.
- Mettre 8 enfants maximum dans les véhicules.
- Veiller à ce que chaque enfant soit attaché lors des trajets. Bien lui préciser qu'il ne doit en aucun cas se détacher avant que l'animateur lui en donne l'autorisation (arrêt du véhicule, moteur coupé et frein à main serré).
- Répéter aux enfants qu'il est formellement interdit d'ouvrir ou fermer la porte du véhicule que ce soit pour y monter ou en descendre.



- Aider les plus petits à monter ou à descendre.
- En cas d'accident, les animateurs trouveront le constat à l'amiable dans la boîte à gant. Ils doivent agir dans l'ordre suivant :
 - Se munir du gilet de signalisation
 - Placer le triangle de signalisation 50 m avant le véhicule.
 - Mettre les enfants en sécurité soit derrière la glissière de sécurité s'il y en a une.
 - Prévenir les secours, s'il y a lieu
 - Prévenir l'association en donnant le lieu exact et la liste nominative des enfants à bord.

Que doit faire l'association le cas échéant :

- Dépêcher un véhicule avec deux animateurs dedans.
- Prévenir une dépanneuse.
- Faire la liste exacte des enfants à bord du véhicule.
- Faire le lien entre l'hôpital et les familles s'il y a lieu.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

V. PROCEDURE HYGIENE

1. Mesure d'Hygiène en règle générale :

- Se nettoyer et se désinfecter les mains régulièrement,
- Déclarer tout de suite les affections digestives graves ainsi que les maladies de la peau auprès du responsable de votre antenne,
- Traiter tout de suite les blessures et les protéger par des pansements étanches et des gants,
- Ne pas porter des bijoux aux mains (montre, bague, bracelet) lors de la réception,
- Porter une coiffe enveloppant la totalité de la chevelure lors de la réception,
- Mettre un tablier propre lors de la réception,
- Ne pas utiliser son tablier pour s'essuyer les mains,
- Ne pas fumer au poste de travail,
- Ne pas tousser ou éternuer sur les denrées alimentaires,
- Garder le poste de travail bien rangé et en parfaite propreté,
- Appliquer à la lettre le plan de nettoyage qui est affiché en cuisine,
- Vider les bains-maries tous les jours,
- Relever les températures quotidiennement sur l'enregistrement **E3-102**,
- Nettoyer le réfrigérateur mensuellement et le notifier sur l'enregistrement **E3-102** qui sera conservé par les coordinatrices de site, sans limites aucunes,
- Prévenir en urgence la Direction si la température du réfrigérateur dépasse 4°.

2. Le nettoyage des mains :

Comment se nettoyer les mains correctement ?

- A défaut de lavabo à commande, ne pas refermer le robinet avec les mains nettoyées, mais en protégeant la main par une serviette à usage unique,
- Pour le séchage, utiliser des serviettes à usage unique,



Quand faut-il se nettoyer les mains ?

- Avant de commencer le service,
- Après être passé aux WC (pour soi ou en accompagnant un enfant),
- Après les travaux de type « sale » (enlèvement des déchets, nettoyage, etc...),
- Après avoir éternué ou toussé.

3. Réception des repas : (pour les personnes concernées)

Avant la réception

1. Allumer le bain-marie ou l'armoire chauffante (au minimum 2H00 avant la réception),
2. Vérifier la température du réfrigérateur et s'assurer de sa propreté, une fois par jour,
3. Vérifier la température du bain marie, une fois par mois (70°),
4. Se nettoyer les mains correctement,
5. Nettoyer tous les plans de travail alimentaire ainsi que les tables avant d'y mettre le couvert,
6. Mettre sa tenue de travail : charlotte, tablier et éventuellement les gants et masque.

REMARQUE : ne plus toucher à rien avant l'arrivée du livreur pour la réception.

Pendant la réception

REMARQUE : fermer les fenêtres et les portes (pas de courant d'air).

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids (maximum 4°) et les mettre directement dans le réfrigérateur (sans le cartonnage),
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°) mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°), mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Si les températures sont supérieures à 4° pour le froid et inférieures à 63° pour le chaud, il faut :
 - refuser les aliments,
 - mettre en place le repas de substitution,
 - remplir une fiche d'amélioration [E2-301](#).

4. Le service des repas

Pendant le service

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids 4° et servir aussitôt,
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°),
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°),
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,



9. Servir aussitôt les aliments aux enfants.

Cf : Procédure Hygiène réception et service des repas (P3-100-A).

ENCADREMENT

I. FONCTION ET ROLE

Directrice générale :

- Direction et coordination de la structure, des équipes ainsi que de l'animation globale,
- Gestion des ressources humaines (recrutement, management, plan de formation...),
- Gestion financière de l'ensemble de la structure,
- Gestion de l'équipe éducative pour les aspects pédagogiques, organisationnels (techniques, financières, logistiques, administratifs) pour l'ensemble des secteurs,
- Rencontres régulières avec les partenaires afin d'assurer un suivi : pédagogique, financier, coordination,
- Veille réglementaire auprès des administrateurs et équipe pédagogique,
- Mise en place de formations internes répondant aux attentes du territoire et nos objectifs.
- Participation au développement local,
- Développement des actions à destination du public jeunes,
- Participation aux réunions mensuelles organisées par la CCCE,
- Développement des projets avec les autres associations locales.

Directrice :

- Responsable de la mise en place du projet de l'association,
- Garant du respect du projet pédagogique et éducatif,
- Lien avec le conseil d'administration,
- Responsable des relations avec l'extérieur (parents, municipalité...),
- Gestion administrative et financière de l'association,
- Gestion du personnel / management / formation,
- Coordination des activités,
- Responsabilisation de l'animateur face à son travail,
- Encadrement et gestion des animateurs.

Animateur :

- Respecter le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
- Construire une relation de qualité avec les mineurs,
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets,
- Respect de la courbe d'activité,
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
- Encadrement d'un groupe,
- Restitution / fiche action, bilan.

Auprès des enfants :



- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait attention au langage envers l'enfant, la façon de lui parler, de lui présenter les choses
- Il ne doit pas crier
- Il doit montrer l'exemple : ne doit pas manger différemment et à table avec lui, ne pas dire devant l'enfant que ce n'est pas bon.
- Il fait part à la coordinatrice des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Le "NON" doit être expliqué et justifié
- C'est la compétence qui donne l'autorité ; un animateur compétent c'est :
 - > un animateur qui propose de vrais jeux
 - > un animateur qui chante de jolis chants
 - > un animateur qui propose de véritables activités auxquelles il a réfléchi

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec la coordinatrice.
- Il respecte le travail de l'autre (prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

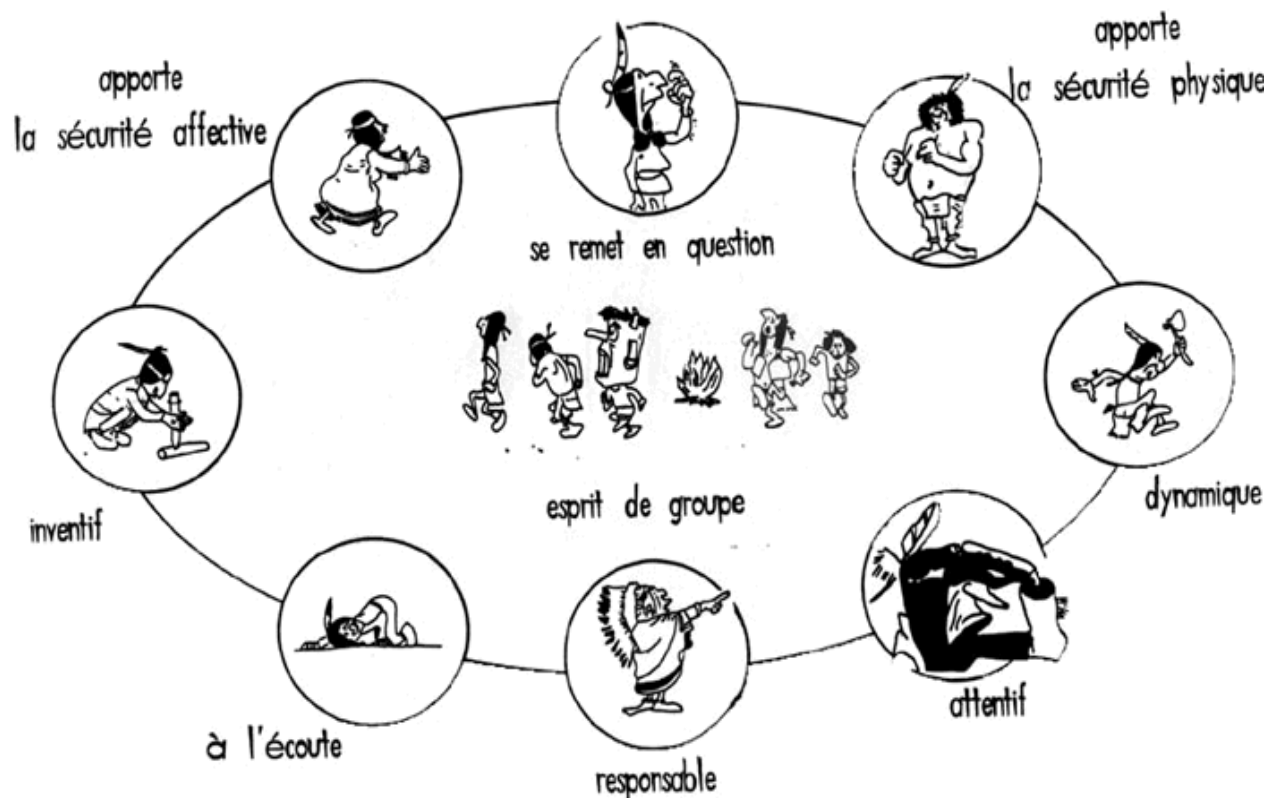
Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernés.

- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
- Il n'y a pas de familiarité avec les parents
- Il ne discute pas des problèmes de l'enfant sans en avertir au préalable la coordinatrice et ceci en particulier.

L'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique. Tous les moments sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance. Nous devons être à la hauteur de la confiance qui nous est accordé par les parents.

CONCLUSION : **L'animateur**



Etre animateur : c'est partager l'enthousiasme des enfants
tout au long de la journée.

L'enfant est en temps de loisirs, l'animateur travaille
avec le sourire, il est d'une grande disponibilité.



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 33 sur
43

II. COMPOSITION

Composition globale de l'accueil de loisirs de l'été 2015 pour les semaines 31, 32, 33 et 34 :

NOM	PRENOM	FONCTION	DIPLOME
JOLY	Coralie	Directrice Chargée du suivi sanitaire	BEATEP
NENNIG	Mauricette	Adjointe	BEATEP
PAIX	Elodie	Animatrice	BAFA
THILE	Jennifer	Animatrice	BAFA
REMY	Michèle	Animatrice	BAFA
DEBAR	Marine	Animatrice	BAFA
BEDU	Eloise	Animatrice	BAFA
FORRETT	Jennifer	Animatrice	BAFA
LINDER	Alison	Animatrice	BAFA
SANDT	Marie Hélène	Animatrice	BAFA
LE BELLEC	Léa	Animatrice	BAFA
LEDERMANN	Pauline	Animatrice	BAFA
EHLY MERLINO	Charlotte	Animatrice	BAFA
SCHMITT	Méline	Animatrice	BAFA
WEBER	Pauline	Animatrice	BAFA
PEREIRA	Jenifer	Animatrice	BAFA
TONNELIER	Xavier	Animateur	BAFA
DROSS	Olivia	Animatrice	BAFA
SCHARFF	Justine	Animatrice	Stagiaire BAFA
SAUTEREAU	Charline	Animatrice	BAFA
SCHNEIDER	Pauline	Animatrice	Stagiaire BAFA
BASTIAN	Morgane	Animatrice	Sans diplôme



III. LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES

Le Directeur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein des structures. A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (prestataire d'activité, code de la route...) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

→ Aux enfants :

- De se sentir en sécurité,
- De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter,
- De discuter avec l'adulte sur le négociable et non négociable.

→ A l'équipe d'encadrement :

- De travailler de manière cohérente par rapport au projet,
- D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés,
- D'affirmer notre rôle d'adulte référent et garant de la sécurité.

La démarche à suivre en cas de non respect d'une règle :

- Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé,
- Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec l'enfant n'est pas un débat public),
- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important),
- Déléguer au collègue ou au Directeur la prise en charge de l'enfant si vous ne vous sentez pas capable de le faire.

Ne pas faire ou dire :

- Crier fort, puis très fort, puis très très fort (vous allez vous fatiguer avec les enfants et cela ne servira à rien),
- Ne dites pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous-mêmes respecter les règles),
- Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte,
- N'annoncez pas une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue,
- Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

Toute l'équipe devra :

- Savoir être patiente, écouter, expliquer...
- Etre responsable
- Prendre des initiatives
- Veiller à la sécurité

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorité, la loi, la morale...). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation. Le cadre défini d'abord un espace de liberté pour tous.



IV. REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

La répartition de l'encadrement des groupes d'enfants sera réfléchi et décidée lors des réunions pédagogiques en fonction de l'effectif et l'âge des enfants.

Rappel :

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
AL	1 animateur pour 8	1 animateur pour 12

V. ORGANISATION DES REUNIONS PEDAGOGIQUES

Afin que l'équipe pédagogique puisse organiser son travail une réunion d'équipe aura lieu **le SAMEDI 11 juin 2016, de 9h00 à 12h30**, à Cattenom, afin d'organiser et d'évoquer le projet pédagogique. Lors de cette rencontre, les points suivant seront évoqués :

- Le projet pédagogique,
- La sécurité,
- L'encadrement,
- Les règles HACCP...

Les animateurs auront leur planning, ils pourront s'avancer et préparer leurs activités. Ils profiteront de cette rencontre avec leurs collègues pour s'organiser.

Cette réunion est très importante car elle permet à l'ensemble des intervenants de l'été de faire connaissance. Mais elle permet également d'évoquer le projet pédagogique, d'en discuter en équipe et éventuellement d'apporter des modifications. C'est un moment d'échange.

L'objectif principal des réunions quotidiennes est la coordination des animations et la mise en commun des expériences. Evoquer les problèmes rencontrés face à un enfant, à une activité ; l'équipe d'encadrement essayera de déterminer l'origine et d'apporter une solution. Les réunions servent de lieu de formation des animateurs. Elles permettent également d'organiser les activités et d'envisager certains aménagements.

Elles sont très importantes car elles donnent la possibilité à chacun de s'exprimer.

Il ne faut en aucun cas que les relations au sein de l'équipe ou avec les enfants ne se détériorent. Le fait de ne pas évoquer ce qui ne va pas, peut perturber une ambiance et le travail « Il ne faut pas remettre à demain ce que l'on peut faire ou dire tout de suite ».

VI. PAUSES

Des temps de pauses seront planifiés suivant le chapitre V article 1.3.1 de la Convention Collective Nationale des acteurs du lien social et familial.

VII. EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA

1. Déroulement

- En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des attentes et des objectifs fixés par la Direction.

- Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur les animateurs permanents, l'adjoint pédagogique, l'équipe de direction.
- En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire.
- En fin de stage, le stagiaire fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses remarques.

2. Grille d'évaluation

EVALUATION BAFD	I	M	B	Observations
I = Insuffisant M = Moyen B = Bien				
LE SAVOIR-ETRE				
Développer mes capacités d'écoute				
Etre présent et disponible				
Etre empathique, ouvert				
Etre dynamique et moteur				
Etre organisé, gérer mon rythme				
Faciliter le travail pris en charge par les autres				
M'exprimer de façon audible				
Assurer mes paroles, mes actes, mes écrits, mes décisions, mes engagements				
Prendre de la distance pour communiquer				
LE SAVOIR				
Connaître la législation et les obligations				
Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant				
Connaître les différentes méthodes de travail en équipe				
Définir le rôle et les fonctions de chaque membre d'une équipe pédagogique				
Maîtriser un vocabulaire de pédagogie en rapport avec les fonctions à exercer				
Identifier les partenaires				
LE SAVOIR-FAIRE				
Remplir et faire remplir des documents d'évaluation				
Expliquer et transmettre des objectifs éducatifs				
Elaborer des objectifs pédagogiques				
Rédiger un projet pédagogique				
Permettre et prendre en compte la parole de l'enfant				
Prendre des décisions et les argumenter				
Favoriser l'expression des membres de son équipe, leur prise d'initiative et leur créativité				
Recruter				
Manager				
Animer une réunion et d'une manière générale, divers temps de travail				
Evaluer des actions, un projet				
APTITUDES				
Etre initiateur, conducteur et porteur d'un projet pédagogique				
Accompagner les animateurs et les adjoints dans leur formation				
Etre garant du bon fonctionnement de la collectivité dans le cadre de la loi, en préservant la sécurité de chacun des acteurs				
Etre garant de la communication interne et externe				
Etre garant de la gestion budgétaire et administrative				
Exprimer clairement ses limites, tout en étant dans une démarche active d'apprentissage et de progression				
Ne doit pas avoir de comportement et/ou d'attitudes				



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 38 sur
43

Travaille avec l'équipe de service									
Le projet									
Connaît la notion de projet									
Travaille avec une méthodologie de projet									
Partage les valeurs du projet									

SUIVI SANITAIRE

Le « **chargé du suivi sanitaire** » est la personne désignée pour :

- faire le suivi des fiches sanitaires de liaison,
- informer l'équipe d'animation des allergies ou autres,
- identifier les mineurs qui prennent des médicaments,
- s'assurer, signer et dater les médicaments occasionnels ainsi que l'ordonnance apportés par les parents,
- ranger les médicaments dans l'armoire à pharmacie hors de portée des enfants,
- être garant du remplissage de la trousse de secours,
- suivre le registre des soins apportés.

Une personne est nommée en cas d'absence de la directrice.

Pour cet accueil de Loisirs , le chargé du suivi sanitaire est Coralie JOLY.

L'armoire à pharmacie de la structure se trouve dans l'infirmerie, hors de portée des enfants. On y trouve le matériel autorisé pour soigner les enfants, ainsi qu'un registre des soins prodigués.

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE

Ouverts à tous, sans distinction, notre association porte un projet de développement social des personnes. Les valeurs énoncées dans notre projet éducatif (le respect de la dignité, la solidarité et la démocratie), reflète notre sensibilité à la question de l'égalité. Nous avons pu constater au quotidien que les écarts ne cessent de se creuser que de nouvelles situations d'exclusion apparaissent et c'est dans cette démarche que nous souhaitons développer une solidarité. Cette solidarité prête une attention aux différentes formes d'inégalités et de discriminations, y compris celles qui existent entre personnes valides et personnes en situation de handicap, avec l'ambition d'accueillir tout le monde.

Cette démarche de mixité des publics permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique ou présentant des différences comportementales est avant tout un enfant pour lequel le respect de sa dignité passe par une volonté de lui offrir une réelle égalité des chances.

L'accueil d'un enfant le plus précocement possible, quand ses parents le souhaitent, participera à :



- Mobiliser ses potentialités et ses compétences ;
- Acquérir d'autres découvertes par l'émulation et l'entraide du groupe ;
- Dynamiser son intégration ;
- Donner la possibilité à ses parents de goûter à une vie normale ;
- Permettre aux autres enfants de découvrir la différence et construire des relations D'entraide.

I. L'ACCUEIL

Chaque inscription fera l'objet d'une préparation individualisée entre les parents, et le Directeur responsable de la structure au travers d'une fiche personnalisée. Cette rencontre permettra de déterminer les modalités de l'accueil (aménagement du temps d'accueil, de l'espace, repérage des lieux pour l'enfant et la famille...).

Le type d'handicap n'est, en principe, pas un frein à l'accueil cependant une réponse personnalisée sera proposée à la famille.

La rencontre avec les parents de l'enfant permet :

- Un premier contact,
- Répondre aux questions des parents,
- De s'informer de la personnalité et des particularités de l'enfant : quel est son/ses handicaps, ses possibilités, ses capacités relationnelles, d'autonomie et ses centres d'intérêt ?
- De récupérer toutes les informations qui le mettront en relation avec l'entourage de l'enfant : médecin, famille, personne assurant le suivi habituel,

- De décider ensemble des modalités d'intégration : quand, comment, combien de temps ? (établir une démarche d'intégration).

La rencontre avec les parents permet également de remplir ensemble la fiche personnalisée, précisant par écrit tout ce qui a été vu avec les parents durant l'entretien.

La fiche permet également de mieux organiser le séjour en conséquence, de prévenir les dangers...

II. LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE

L'équipe pédagogique sera informée des capacités et difficultés rencontrées par l'enfant au sein des réunions de préparation ou lors des réunions enfants. Ils seront également renseignés sur les modalités d'accueil qui ont été prédéfinies en collaboration avec la famille. Il sera mis à disposition sur chaque site, un livret comportant des fiches renseignant sur les différents handicaps ainsi que des conseils à adopter.

Ce livret se trouve en annexe du projet pédagogique, dans le classeur DDSCS de l'accueil de loisirs été, dans le bureau de la directrice de l'accueil.

La sensibilisation sera également un moment d'échange entre les différents encadrant, permettant à chacun de s'exprimer sur ses appréhensions. Il permettra de déterminer notre organisation d'encadrement collective.

III. LES INFORMATIONS MEDICALES



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 40 sur
43

Toutes informations médicales nécessaires à l'accompagnement de l'enfant seront diffusées à l'ensemble de l'équipe.

Le Directeur du centre sera le référent, en son absence une personne désignée assurera ses fonctions. Il devra s'assurer :

- De la prise du traitement,
- De s'assurer que l'enfant ait toujours le traitement avec lui pour les sorties (ex : allergie aux piqûres, asthme...)
- Des démarches administratives (fiche sanitaire, ordonnance nominative et récente),
- De vérifier la validité du traitement dans le cas où les parents le laisse en permanence sur la structure

Un emplacement spécial sera désigné pour le rangement du traitement éventuel, et l'affichage du PAI et numéros d'urgence

Le PAI sera également joint en copie à la fiche sanitaire.

A l'Espace Les Catt'Mômes de Cattenom, tout cela se trouve à l'infirmerie.

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
MEDECIN Dr SCHIBI	03 82 55 43 57
HOPITAL Bel-air	03 82 55 82 55
CENTRE ANTI-POISONS NANCY	03 83 32 36 36
MAIRIE DE CATTENOM	03 82 82 57 00
ENFANCE MALTRAITEE	119
DDCS	03 87 75 41 55

IV. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS

1. Les objectifs

- Permettre à l'enfant de s'épanouir dans sa vie d'enfant,
- Permettre aux parents de reprendre confiance en eux et en leur enfant et oser faire des projets,
- Respecter chaque enfant et chaque famille en prenant en compte son identité, ses particularités, les pratiques et les valeurs familiales,
- Permettre aux enfants en situation de handicap de grandir avec d'autres enfants,
- Permettre à tous les enfants et à leurs parents de se sentir reconnus,



→ Permettre un espace de socialisation, d'éveil et d'initiatives.

2. Les moyens

- L'accueil : un temps pour faire connaissance et s'approprier. Cette première rencontre est essentielle pour créer un climat de confiance,
- Désignation de personnel référent,
- Permettre une adaptation d'accueil à la carte en proposant plages horaires, plannings modulés,
- Adaptation des activités à l'accueil du handicap. Il s'agit de se questionner sur l'activité en tant que telle, les pratiques et les méthodes d'animation développées et leur évolution nécessaire pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.
- Etudier l'accessibilité sur l'ensemble de nos structures. Cette accessibilité doit prendre en compte les différentes formes de handicap et apporter des solutions techniques,
- Formation du personnel.

3. Organisation

Pour chaque enfant présent au cours de l'accueil, une fiche d'accueil personnalisée de prise en charge sera rajouté au projet pédagogique précisant le l'handicap, le référent, l'adaptation nécessaire (organisation des activités, technique...), le mode de participation de l'enfant, fonctionnement de l'équipe.

Ces fiches se trouvent en annexe du projet pédagogique, dans le classeur DDCS de l'accueil de loisirs, dans le bureau la directrice référente.

V. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La personne référente sera à la disposition quotidiennement des familles. Elle pourra ainsi donner des informations sur la journée, sur l'enfant, sur ses progrès... Moment important autant pour les parents que pour l'ensemble de l'équipe pour mieux comprendre l'enfant dans son quotidien.

VI. BILAN

1. Avec les familles

A la fin de l'accueil un bilan sera fait avec les familles et les enfants afin d'exprimer le ressenti de tous. Il est important pour poursuivre une démarche d'accueil de qualité de pouvoir collaborer tous ensemble.

Le bilan avec les familles, se trouve en annexe du projet pédagogique avec la fiche d'accueil personnalisée correspondante.

2. Avec l'équipe



Afin d'évaluer l'organisation générale de l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap, un bilan au sein de l'équipe sera également proposer au trimestre les secteurs APS et MR et la fin de chaque ACM.

Nous devons être toujours dans une démarche d'amélioration.

Le bilan avec l'équipe, se trouve en annexe du projet pédagogique avec la fiche d'accueil personnalisée correspondante.

EVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

I. QUE VA-T-ON EVALUER ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de la structure et du projet.

Exemple :

- Où les actions prévues ont-elles été réalisées ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient ils pertinents au regard du diagnostic ? (caractéristique du public, projet éducatif).
- L'organisation (comment se sont déroulées les préparations des sorties, la gestion du temps, gestion des repas...).

II. OUTILS D'EVALUATION

- Evaluations courantes avec l'équipe sur le terrain. Relais d'infos par l'animateur référent.
- Mise en place d'une fiche d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives (une fiche en fin de période).
- Une boîte à idées est mise en place à l'endroit où les parents signent, des bons « coupons-réponses » sont envoyés régulièrement aux familles.
- Bilan avec l'équipe réalisé chaque fin de trimestre.
- Evaluation par les enfants sous forme de forum, dessins (soleil, nuage)...
- Evaluation par les parents avec une enquête de satisfaction.

EMARGEMENT



PROJET PEDAGOGIQUE AL ETE 2016
SEMAINE 31, 32, 33 et 34

E7-305-A

Page 43 sur
43

Date et signatures de l'équipe d'animation :

NOM	PRENOM	DATE	SIGNATURE
JOLY	Coralie		
NENNIG	Mauricette		
PAIX	Elodie		
THILE	Jennifer		
REMY	Michèle		
DEBAR	Marine		
BEDU	Eloise		
FORRETT	Jennifer		
LINDER	Alison		
SANDT	Marie Hélène		
LE BELLEC	Léa		
LEDERMANN	Pauline		
EHLY MERLINO	Charlotte		
SCHMITT	Méline		
WEBER	Pauline		
PEREIRA	Jenifer		
TONNELIER	Xavier		
DROSS	Olivia		
SCHARFF	Justine		
SAUTEREAU	Charline		
SCHNEIDER	Pauline		
BASTIAN	Morgane		